

# CRITÈRES DE SÉLECTION

## ÉVALUATION DES ORGANISATIONS SPORTIVES

(Volet: Organisation sportive de l'année - volet féminin et Initiative de l'année - volet féminin)

### IMPACT

40%

Une seule ou plusieurs réalisations/initiatives marquantes qui ont apporté des changements positifs et durables au volet féminin de son sport: visibilité, influence le changement, degré et durabilité des retombées, degré de rayonnement, nombre de personnes touchées, etc.

### ENGAGEMENT

25%

Contribution importante dans le volet féminin de son sport: budget alloué, degré d'implication des ressources humaines, durée de l'implication, etc.

### INSPIRATION

25%

Est un modèle pour d'autres organisations sportives désirant développer le volet féminin de leur sport/organisation : promotion de bonnes pratiques liées aux femmes et aux sports et/ou de modèles féminins, capacité de mobilisation et visibilité, leadership, etc.

### INNOVATION

5%

A fait preuve de créativité et d'originalité dans le développement du volet féminin de son sport/son organisation.

### QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION

5%

Qualité de la présentation du dossier de candidature (soigné et complet).